



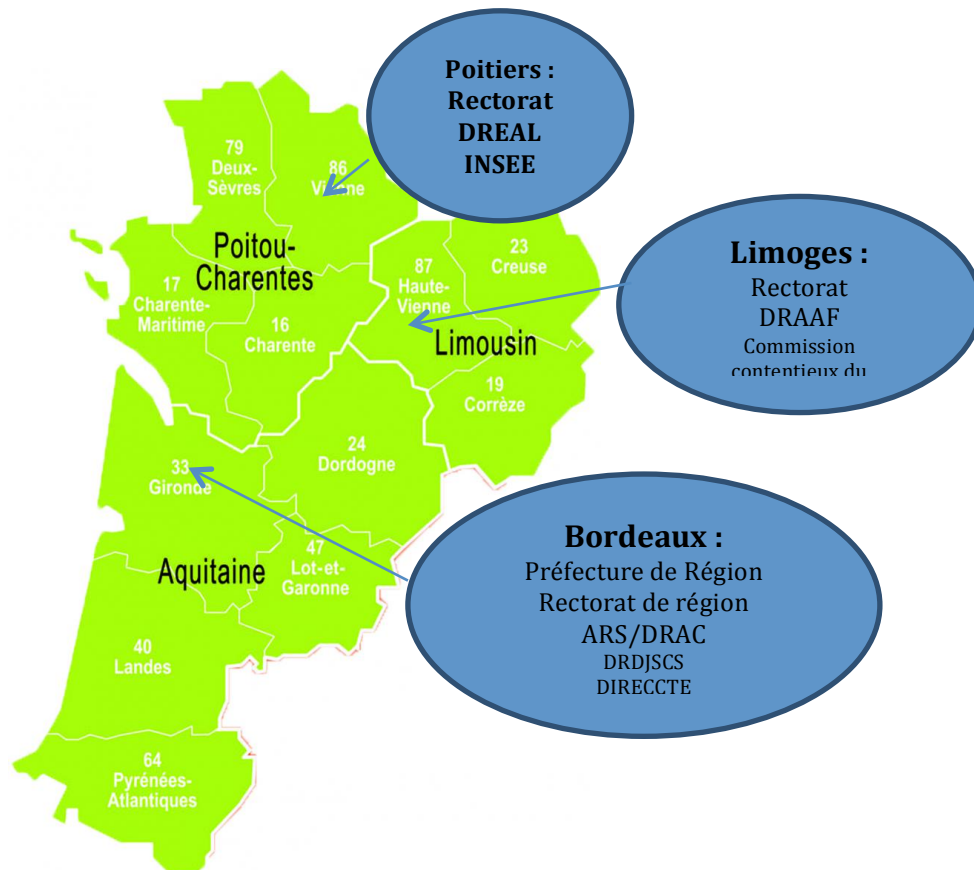
FSU Aquitaine-Poitou-Charente-Limousin

Réforme territoriale : « simplicité, efficacité, proximité », vraiment ?

EDITO

Le 1er janvier 2016, les régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charente seront rassemblées en une seule grande région. Ce bouleversement territorial va avoir des conséquences importantes pour les usagers, les agents territoriaux et les agents de l'Etat. Ainsi, dès l'année prochaine, il n'y aura plus dans chaque Région fusionnée qu'un seul Préfet de Région, qu'un seul Recteur de Région académique, qu'un seul Directeur Régional d'Agence Régionale de Santé (ARS), et qu'un seul Directeur Régional pour chaque réseau ministériel. D'autres services de l'Etat, qui n'étaient pas organisés sur une base régionale, et de très nombreux opérateurs de l'Etat vont rapidement prendre en compte dans leur organisation la nouvelle carte régionale.

Quelles en seront les conséquences pour les usagers et les personnels ? La FSU, comme à son habitude, vous informe et vous alerte.



Sommaire

p1 : édito, présentation

p2 : cohérence de l'état + simplification

p3 : proximité + Efficacité

P4 : Equilibres des territoires (au niveau des 3 régions)

+ Equilibre des territoires au niveau national



FSU Aquitaine-Poitou-Charente-Limousin

Cohérence de l'Etat

Les préfets voient leur rôle de direction des services de l'État et de coordination de l'ensemble des opérateurs et institutions qui dépendent d'eux, renforcé. Ils veilleront, en s'appuyant sur les préfets de département, à la cohérence de l'action publique. Reste à prouver que la concentration des pouvoirs va entraîner une meilleure coordination, une plus grande cohérence.

L'organisme gouvernemental « France Stratégie » a étudié la cohérence des déplacements domicile-travail sur la future grande région. Il en ressort que 3 départements sont exposés à des trajets domicile-travail ou des trajets de type économique qui ne converge pas vers la future capitale de la grande région que sera Bordeaux, mais vers des capitales économiques d'autres régions (exemple de la Creuse vers Lyon).

Néanmoins, cet impact reste peu important pour les travailleurs, leurs déplacements étant souvent à l'interne d'un même département.

Le troisième pôle d'échange concerne les actions et les partenariats entre départements. Ils sont faibles entre départements des ex-régions limitrophes, et l'analyse ne montre pas de grosses inflexions de ces échanges dans les prochaines années.

Simplification

Pour la FSU, sous prétexte de simplification, on assiste donc à une

concentration des directions des services de l'État sur les nouvelles métropoles régionales dont on ne peut pas imaginer qu'elle n'ait pas de conséquences sur l'emploi, les conditions de travail des agents et le service rendu aux usagers. Seules la DREAL (Environnement-Logement), la DRAAF (Agriculture) et la DR de l'INSEE ne seront pas à Bordeaux. Le calendrier fait apparaître une période transitoire entre 2016 et 2018. Si les alertes et mobilisations, notamment autour de la FSU, ont permis de repousser dans l'Education Nationale les hypothèses de fusion/absorption d'académies aucune garantie n'est apportée, bien au contraire, à l'issue de cette période transitoire. Les craintes de la FSU restent donc fondées.





FSU Aquitaine-Poitou-Charente-Limousin

Renforcer la proximité

Si le niveau régional se trouve directement impacté, le niveau départemental qui a déjà connu un bouleversement similaire en 2008, va une nouvelle fois se trouver bousculé dans l'exercice des missions qui lui restent. Loin d'être supprimées, les directions départementales deviennent les « portes d'entrée » de l'État au niveau local. Reste à préciser parmi les missions celles qui remonteront au niveau régional et celles qui resteront au niveau local. De nouvelles fusions de Directions Départementales sont mêmes programmées dès le 1er janvier prochain. Elles concerneront les Directions Régionales des Sports, de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale et les Directions Départementales chargées de la Cohésion Sociale.

Améliorer l'efficacité, faire des économies, moderniser les méthodes de travail

Si jusqu'à présent les réductions des effectifs de fonctionnaires d'État ont essentiellement porté sur ceux des Directions Départementales Interministérielles (DDI) et sur les enseignants de l'Éducation Nationale, à l'avenir elles porteront à hauteur des deux-tiers sur ceux des Directions Régionales et des Rectorats « grâce aux marges dégagées par la fusion des services. » La FSU craint que ce soit une

fois de plus les personnels qui fassent les frais de ces fusions. Sous couvert d'efficacité et de modernisation, il s'agit là en fait des conséquences directes de la politique d'austérité menée par le gouvernement. La spécialisation par « métier » des sites des directions régionales est censée améliorer l'efficacité des services mais quid de la mobilité des agents ? La « modernisation des méthodes de travail » c'est à dire la généralisation du travail et des échanges numériques, va-t-elle suffire à pallier l'éloignement géographique, à garantir une plus grande efficacité ? Ce qui est sûr c'est qu'elle ne génèrera aucune économie.

Fiche d'identité de la région

- Population (en milliers) : 5 867, soit 8,9 % de la population nationale
- PIB régional (en milliards d'euros) : 157, soit 7,5 % du PIB de la France
- La région Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes sera la première région française et la troisième région européenne en surface agricole (4,2 millions d'hectares) ainsi que la première région forestière sur le plan national (3 millions d'hectares de surfaces boisées).
- La grande région pourra s'appuyer sur des filières d'excellence sur le plan industriel, aussi bien dans les domaines de l'industrie aéronautique-spatiale et de l'industrie pharmaceutique - parachimique que dans les industries manufacturières de luxe.



FSU Aquitaine-Poitou-Charente-Limousin

- Sur le plan culturel, la future région (hors Île-de-France) sera la première région patrimoniale

Equilibre territorial

De plus, jamais la question des financements, de la fiscalité territoriale, celle des inégalités et des moyens qu'il convient de se donner pour les réduire n'est posée. À aucun moment les besoins sociaux essentiels ne sont étudiés et le renforcement de la démocratie n'est recherché. Ni dans les territoires de chaque régions, ni entre les 3 régions.

Région APOIL					
	Aquitaine	Poitou-Charente	Limousin	France métro	ref
PIB/H en euros par habitant	28 279	25 995	24 061	32 527	<i>insee 2013/base 2010</i>
IDH-2 indicateur de développement humain	0,755 (4°)	0,733 (13°)	0,742 (8°)	0,737	<i>D2DPE NordPas de Calais 2008</i>
ISS indice de santé sociale	60,9	59,5	71,3	53,8	<i>INSEE D2DPE NordPas de Calais 2008</i>
Taux de chômage par rapport à la population régionale	10,00%	9,60%	9%	10%	<i>insee 1er trim 2015</i>
taux de pauvreté 60% du revenu médian	12,90%	13,40%	15,40%	14,30%	<i>insee 2012</i>
Nombre de foyers imposables	62,2%	59,7%	59%	58%	<i>INSEE-Filosofi 2012</i>
situation de l'illétrisme	7%	10%	10%	7%	<i>INSEE-IVQ 2011</i>
nombre de médecins	10 088	4 741	2 305	196 000	<i>DREESS 2001</i>
densité médicale (Nbr de médecins/mille h) 2001	343	287	324	332	
densité médicale (Nbr de médecins/mille h) 2020	268	236	312	253	
prévision évolution en % de la densité médicale 2001/20	-22%	-18%	-4%	-24%	
taux de réussite au Bac	91,90%	92,30%	91,00%	91,00%	<i>MEN 2015</i>
REP	31	10	5	350	<i>MEN 2015</i>
REP+	3	4	2	732	<i>MEN 2015</i>
% de REP/total étab	1,02%	0,70%	1%	2%	
Nombre d'agents de la FP	283 400	154 900	71 800		<i>insee 2013</i>
FPE	122 100	62 500	26 500		<i>insee 2013</i>
FPT	103 800	56 800	23 900		<i>insee 2013</i>
FPH	57 500	35 600	21 500		<i>insee 2013</i>

Pour la FSU, le gouvernement doit :

Pour les usagers

- Garantir à tous les usagers un même accès de proximité aux services publics,
- Chercher à étendre les responsabilités et missions de l'Etat, exercées par des services publics de qualité,
- S'engager fermement contre tout nouveau désengagement de l'Etat,
- Adapter une même organisation territoriale sur l'ensemble des régions, à l'intérieur desquelles chaque mission doit correspondre au même interlocuteur.

Pour les salariés publics

- Améliorer les conditions de travail et de vie des personnels,
- Réaffirmer le fait que les missions doivent être assurées par des personnels sous statut de fonctionnaire, à l'indépendance garantie.

Autant de points sur lesquels la réforme territoriale qui ne donne aucune garantie.

Réformer efficacement et dans l'intérêt du plus grand nombre nécessite du temps et de la concertation.